



Communiqué

La société DARI COUSPATE informe ses actionnaires du renouvellement du contrat d'animation de son titre avec la société SOGECAPITAL BOURSE dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du contrat : 1 an
- Apport titres : 5 000 actions DARI
- Apport espèces : 500 000 MAD
- Date d'effet : 02 juillet 2012

L'ensemble des modalités du contrat sont établies dans le respect des règles déontologiques en vigueur et des modalités pratiques fixées par la société gestionnaire.